



ASSURANCE
MALADIES GRAVES
TEMPORAIRE

Parez aux éventualités

 **HUMANIA**
ASSURANCE^{MD}

UNE ASSURANCE TEMPORAIRE QUI EN **OFFRE PLUS**



Une couverture de
4 ou 25 maladies
(incluant le cancer sans risque de
décès et la perte d'autonomie)



Option de retour de
primes **sans mettre
fin au contrat**



Assurance vie
au 1^{er} événement

UN ÉVENTAIL DE GARANTIES RENOUELABLES S'OUVRE À VOUS

En plus de vous offrir la flexibilité avec un capital de **25 000 \$ à 1 000 000 \$**, l'assurance maladies graves temporaire d'Humania Assurance dispose d'une multitude de garanties renouvelables selon vos besoins :

T-10 ans

T-15 ans

T-20 ans

T-25 ans

T-30 ans

T-75 ans

Transformable en assurance permanente jusqu'à **60 ans** | Renouvelable jusqu'à **75 ans**

AVENANTS DISPONIBLES

- **Assurance vie** au 1^{er} événement
- Remboursement de primes **sans mettre fin au contrat** tous les 15 ans ou à 65 ans
- Garantie d'exonération des primes en cas d'invalidité totale de l'assuré
- Garantie de décès et de mutilation à la suite d'un accident

PROGRAMME D'ASSISTANCE

Humania Assurance vous offre, sans frais, l'accès au service intégré *Experts médicaux de Teladoc*, compagnie de renommée mondiale, lors d'un problème de santé, qu'il soit simple ou complexe.

Ce programme offre quatre services disponibles pour vous ainsi que pour tous les membres de votre famille

CONTACTEZ NOTRE **ÉQUIPE DES VENTES** EN VISITANT LE
WWW.HUMANIA.CA/EQUIPEVENTES



1555, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z6

Téléphone : 450 774-3120 • Sans frais : 1 877 569-3120
www.humania.ca